



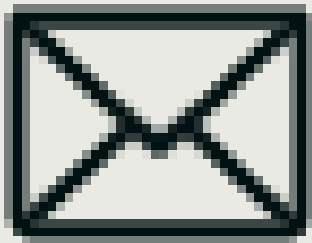
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

Le pape a nommé membre de la Commission théologique internationale la doyenne de la Faculté de Théologie

Léon XIV a nommé, lundi 19 octobre 2026, les nouveaux membres de la Commission théologique internationale pour la période 2026-2031. Anne-Sophie Vivier-Muresan entre dans cette institution vaticane composée de 30 théologiens et théologiennes issus des 5 continents



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP - F. Albert

COMMUNIQUÉ

La reconnaissance de l'expertise au sein de la Faculté de Théologie

Anne-Sophie Vivier-Muresan est docteure en théologie et docteure en anthropologie sociale. Sa thèse de théologie, "Le dialogue de l'amour trinitaire. Perspectives ouvertes par Dumitru Stniloae", lui a valu le Prix Jean et Maurice de Pange en 2020.

Doyenne de la Faculté de Théologie de l'ICP depuis 2023, elle travaille en tant qu'enseignante-chercheuse au sein de l'Unité de recherche de l'ICP "Religion, Culture et Société" (EA 7403), et dispense des cours à la Faculté de Théologie depuis 2009.

Investie dans le dialogue œcuménique (elle a dirigé l'Institut Supérieur d'Études Œcuméniques) et le dialogue interreligieux (elle s'est investi dans l'Institut de Science et de Théologie des Religions), ses principaux domaines d'expertise (enseignement, publications) sont la théologie trinitaire, la théologie des religions et la théologie orthodoxe contemporaine.

Elle enseigne également diverses questions relatives à l'islam et a publié des travaux d'anthropologie religieuse (chiisme ; chrétientés orientales).

La commission théologique internationale



Organisme de la curie romaine, la commission théologique internationale est l'une des six commissions pontificales ; elle traite des questions théologiques de grande importance.

Elle a pour tâche d'étudier les questions doctrinales importantes, surtout celles qui revêtent un aspect nouveau, et d'apporter une assistance au magistère de l'Église, et tout particulièrement à la S. Congrégation pour la doctrine de la foi, auprès de laquelle elle a été fondée.

Les membres sont nommés pour cinq ans par le pape (éventuellement renouvelables), sur proposition du cardinal-préfet du dicastère et après consultation des conférences épiscopales.

La Commission se réunit en assemblée plénière au moins une fois par an, mais elle peut aussi mener son activité au moyen de sous-commissions.

Les résultats des études sont soumis au souverain pontife et mis à disposition du dicastère pour la doctrine de la foi.

Anne-Sophie Vivier-Muresan, reconnaissante

"J'ai accueilli hier avec gratitude la nouvelle de ma nomination à la Commission Théologique Internationale. Avec la nomination parallèle du Pr. Michel Fedou, j'y vois l'attention accordée au dialogue œcuménique et au dialogue interreligieux, dans lesquels je suis engagée depuis 20 ans ; le souci aussi, sans doute, de faire grandir une Église où hommes et femmes collaborent avec bonheur au nom de leur baptême ; la reconnaissance, enfin, du travail accompli dans la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris, où nous essayons de faire vivre une théologie soucieuse de servir l'Église dans l'ouverture à nos contemporains".

Reconnaissance d'une dynamique

Le vice-recteur de l'ICP, Paul Lignières a salué cette nomination en rappelant qu'elle "*est d'abord la reconnaissance de vos travaux et de la dynamique que vous avez inspirée à la direction de la **Faculté de Théologie** qui illustre si bien ce que saint Jean-*

Paul II et Léon XIV ont assignée aux universités catholiques en général et à l’ICP en particulier comme mission : **la recherche de la vérité dans un dialogue éclairé.**"

Publié le 23 octobre 2026 – Mis à jour le 23 octobre 2026

A lire aussi

À LA
UNE

COMMUNIQUE

Tous les tags